



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

Un projet unique au Québec financé par le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>  
**La MRC de La Côte-de-Beaupré fera école en matière de développement durable**

**Québec, le 28 septembre 2010** – Les élus de la MRC de La Côte-de-Beaupré relèvent leurs manches et abordent le virage du développement durable grâce à une contribution de 287 500\$ du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), une première au Québec qui pourrait faire école en matière de développement et d'aménagement.

«Nous souhaitons passer dans le peloton de tête au palmarès des initiatives de développement et d'aménagement du territoire. D'incroyables opportunités s'offrent à nous et ce projet favorisera la mise en commun de nos efforts», a indiqué M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien, entouré de ses partenaires, en conférence de presse ce matin.

Conscients des enjeux, les membres de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont d'ailleurs amorcé une réflexion visant une meilleure planification pour éviter de reproduire certaines erreurs. La semaine dernière, ils unissaient leur voix au lancement de la démarche de préservation des paysages de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et Charlevoix-Est (Notrepanorama.com). Cette semaine, ils vont de l'avant avec une approche qui changera les façons de faire, de Boischatel à Saint-Tite-des-Caps.

«Il importe pour nous de regarder en avant, de faire équipe, d'unir nos forces locales et de développer une fierté régionale visant l'amélioration du bien commun et de la qualité de vie. Nous souhaitons arrimer nos efforts en aménagement et en développement à ceux de nos voisins, la Ville de Québec et la région de Charlevoix. Les décisions à la pièce ne sont plus une option», a précisé le préfet.

### **Un projet unique**

Pour préparer son Plan, la MRC s'inspirera des principes émis par l'Agenda 21 local et The Natural Step. Elle en intégrera les meilleurs éléments tout en s'assurant de respecter les exigences légales, dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec.

Elle sera la première au Québec à réaliser cette approche dont l'objectif est d'éviter le dédoublement des documents de planification et d'assurer une application concrète des principes du développement durable. Cet exercice pourra servir de modèle à d'autres MRC.

La première étape consiste à développer une vision d'avenir à partir des connaissances acquises à l'aide d'un processus de consultation. Un Plan de communication sera élaboré dès le départ pour identifier la meilleure approche à adopter.

Cette vision pourra s'appliquer à tout ce qui sera imaginé et mis en branle sur le territoire, que ce soit la revitalisation du parc industriel de Beaupré, la protection de la ressource en eau, les accès au fleuve, la mise en valeur du fleuve, la protection du territoire agricole, la promotion de l'agrotourisme ou encore l'organisation du développement commercial et résidentiel.

«Ce plan de développement durable favorisera une meilleure cohérence dans toutes nos actions, jusqu'au schéma d'aménagement, avec une incidence dans toutes les facettes de la MRC. Notre mode de gouvernance devient participatif, plus inclusif, basé sur la communication », insiste le préfet.

### **Un partenaire majeur**

La MRC de La Côte-de-Beaupré compte sur une contribution technique et financière majeure dans ce projet. « Le FMV de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, précise M. Michel Morin, maire de Rivière-du-Loup et membre du conseil d'administration de la FCM. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

Rappelons que gouvernement du Canada a doté la FCM de 550 millions de dollars afin d'établir le FMV<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

-30-

**Source :** Karine Cantin, conseillère au développement durable à la MRC de La Côte-de-Beaupré.  
[www.mrccotedebeaupre.com](http://www.mrccotedebeaupre.com)

### **Informations et entrevues :**

Anne-Marie-A Savoie  
[annemarie@fernandezcom.ca](mailto:annemarie@fernandezcom.ca)  
418 704 1559 poste 222  
C. 418 934 7448



## FAITS SAILLANTS

### Entente

Le FMV de la FCM contribue à 50 % des coûts totaux estimés à 575 000 \$. Ce montant ne comprend pas la totalité des ressources humaines et matérielles estimées par la MRC.

### Quelques étapes du plan

- Activités de communication auprès des élus, des employés municipaux, de la population et des acteurs clés tout au long du processus (portail Internet interactif, comités sectoriels et multisectoriels, rencontres, sondages, etc.)
- Diagnostic approfondi (constats, forces, faiblesses, défis, enjeux)
- Vision d'avenir du territoire d'un horizon minimum de 25 ans
- Documents de planification teintés par la Loi sur le développement durable :
- Planification stratégique (orientations, objectifs, actions, mécanismes de suivi pour évaluer notre performance et s'améliorer au fur et à mesure)
- Schéma d'aménagement répondant aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)
- Autres documents de planification / transmission au niveau municipal pour alimenter la réflexion et la révision des outils de gestion et de réglementation à l'échelle locale

### Portrait de la MRC et statistiques pertinentes

- Un territoire de 4 974 km<sup>2</sup>
- 9 municipalités
- 2 territoires non organisés (TNO)
- Près de 60 km de littoral
- Une population de 25 175 habitants
- Environ 4000 nouveaux ménages sont attendus dans les 15 prochaines années
- Croissance de 35%\* de la population pour la période 2006-2031 soit la plus élevée de la région de la Capitale-Nationale et la 7<sup>e</sup> à l'échelle du Québec

### Économie

- Plus de 2 millions de visiteurs annuellement
- Un milieu agricole dynamique qui se diversifie et se spécialise
- Des attraits majeurs : le mont Sainte-Anne, la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente, le canyon Sainte-Anne, les paysages (montagnes, fleuves, forêts, terres agricoles)
- Des emplois répartis dans 4 principaux secteurs d'activités (Fabrication, commerce de gros et de détail, hébergement et restauration, arts, spectacles et loisirs)
- Le taux de prestation de l'assurance-emploi (6,5%) est plus élevé que dans la région de la Capitale-Nationale (3,9%).

- Les municipalités de l'est (Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps) ont des taux d'emploi et d'activité sous la moyenne de la région de la Capitale-Nationale et un taux de chômage plus élevé.
- Un taux d'occupation des chambres qui a passé de 36,8% en 2008 à 29,5% en 2009.
- Une baisse de 35% des nuitées liées au tourisme de congrès entre 2000 et 2008.

**Source :** MRC de La Côte-de-Beaupré, l'Institut de la Statistique du Québec ; Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031, Institut de la Statistique du Québec.

-30-